

La Mission de valorisation agricole des déchets (MVAD) vous propose :

- des informations sur les qualités agronomiques des matières organiques (teneurs en N, P, K, ...) d'origines diverses :
 - agricole (lisier, fumier, fiente, compost, ...),
 - urbaine (boue d'épuration, compost de déchets verts),
 - industrielle (vinasse, écume) ;
- des documents issus d'études réalisées à La Réunion sur :
 - la fertilisation des cultures par diverses matières organiques,
 - les effets des éléments traces métalliques en agriculture,
 - ...
- un avis et un conseil sur la valorisation des matières organiques en agriculture ;
- dès la fin 2005, un « guide pratique des matières organiques » (300 pages), publié par la MVAD et le CIRAD. Ce document est essentiellement destiné aux agriculteurs et techniciens agricoles.



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
REUNION

MVAD

CHAMBRE D'AGRICULTURE

24, rue de la Source
BP 134

97463 Saint-Denis Cedex

Tél. : **02.62.94.25.94**
Fax. : **02.62.21.31.56**

E-mail :

mvad1.suad@reunion.chambagri.fr

Site Internet :

<http://www.mvad-reunion.fr>

M. V. A. D.

Mission de Valorisation
Agricole des Déchets

Responsable : Virginie van de Kerchove
Chargé de Mission : David Carpaye



Mission de valorisation agricole des déchets (MVAD)

Créée en 1996, elle est financée par :

- l'ADEME,
- le Département,
- le FEOGA (via la DAF),
- la Chambre d'Agriculture.

La communication, objectif prioritaire de la Mission, **porte sur une fertilisation organique efficace et respectueuse de l'environnement.**

La fertilisation nécessaire, à la base, une solide **connaissance** :

- des matières organiques d'origines agricole, urbaine et agro-industrielle qui sont produites à la Réunion ;
- des besoins de la plante et des qualités agronomiques du sol à amender ;
- de la mise en œuvre de la fertilisation ;
- des problématiques locales de valorisation des matières organiques en agriculture.

La **MVAD** mène les actions

suivantes :

- **Caractérisation des matières organiques produites à La Réunion** :
 - prélèvement et analyse agronomique de matières organiques,
 - traitement des résultats,
 - établissement de conseils de fertilisation ;



- **Essais de fertilisation au champ** :

Conseils aux producteurs et utilisateurs de matières organiques, sur base des connaissances acquises sur le terrain ;



- **Avis technique** sur la valorisation agronomique des déchets ;

- **Communication** : articles dans la presse, formations de techniciens agricoles et d'agriculteurs, sensibilisation des étudiants, contacts avec les collectivités locales, le milieu agricole, etc.